

Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif

Le 15 juin 2010

Procès-verbal de la **séance ordinaire du comité exécutif** de la Commission scolaire des Premières-Seigneuries tenue le **mardi 15 juin 2010, à 19 h 30**, au siège social, 643, avenue du Cénacle, Québec, sous la présidence de monsieur Jean-Marc Laflamme à laquelle sont présentes les personnes suivantes :

CARON, André	Commissaire
DESCHÊNES, Martin	Commissaire
GIROUX, Anne	Commissaire représentant des parents (secondaire)
L. PARENT, Huguette	Commissaire
LAFLAMME, Jean-Marc	Commissaire
PAINCHAUD, Marie-France	Commissaire
POLIQVIN, Sandra	Commissaire représentant des parents (primaire)
TURCOTTE, Clément	Commissaire
PELLETIER, Serge	Directeur général
POULIOT, Paule	Directrice générale adjointe aux affaires administratives

Étaient absents :

BOUTET, Fernand	Commissaire
PARENT, Jean-François	Secrétaire général

CE-09/10-090A

1. OUVERTURE DE LA SÉANCE

En raison de l'absence de monsieur Jean-François Parent, secrétaire général, monsieur André Caron propose que madame Paule Pouliot soit secrétaire générale pour la séance.

Un moment de réflexion est observé, au terme duquel, le président, monsieur Jean-Marc Laflamme, déclare la séance ouverte.

2. VÉRIFICATION DU QUORUM

Le président constate que le quorum requis par la Loi est atteint.

3. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

CE-09/10-090

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Painchaud. et résolu d'adopter l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance.
2. Vérification du quorum.
3. Adoption de l'ordre du jour.
4. Approbation du procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2010.
5. Suivis au procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2010.
6. Correspondance et dépôt de documents.
7. Achat du 715, rue de l'Argon.

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

8. Acquisition des logiciels Microsoft Office 2010.
9. Octroi d'un contrat d'assurances de dommages pour 2010-2011.
10. Octroi d'un contrat – réfection du mur de soutènement entre le cimetière et la rue du Couvent – école du Petit-Prince.
11. Engagement de personnel cadre [directeur (trice) adjoint (e)].
12. Approbation du compte de dépenses du président.
13. Communication du président.
14. Communication de la Direction générale.
15. Questions et commentaires des commissaires.
16. Levée de la séance.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-091 4. **APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2010**

CONSIDÉRANT que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2010 est parvenu aux membres du comité exécutif dans les délais prescrits par la Loi;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Clément Turcotte et résolu que le procès-verbal de la séance ordinaire du 18 mai 2010 soit approuvé tel que déposé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5. **SUIVIS AU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 18 MAI 2010**

Le secrétaire général dépose un bilan des suivis aux résolutions adoptées lors de la séance ordinaire du 18 mai 2010.

6. **CORRESPONDANCE ET DÉPÔT DE DOCUMENTS**

Il n'y a aucune correspondance.

CE-09/10-092 7. **ACHAT DU 715, RUE DE L'ARGON**

CONSIDÉRANT les travaux du comité exécutif à cet effet;

CONSIDÉRANT les besoins d'espaces liés à l'augmentation des activités éducatives du Centre de formation en transport de Charlesbourg ;

CONSIDÉRANT que la propriété voisine du Centre de formation en transport de Charlesbourg, soit Maçonnerie Dynamique du 715, rue de l'Argon, est à vendre ;

CONSIDÉRANT que cette propriété a été évaluée par Servitech, services conseils inc., évaluateurs agréés et qu'un rapport a été produit à cet effet;

CONSIDÉRANT que la situation financière du Centre de formation en transport de Charlesbourg lui permet de défrayer les coûts d'acquisition de la propriété sise au 715, rue de l'Argon, Québec ;

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction du Centre de formation en transport de Charlesbourg ;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité de gestion du Centre de formation en transport de Charlesbourg ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par monsieur André Caron, et résolu :

- de procéder à l'acquisition de la propriété sise au 715, rue de l'Argon, Québec au montant de 1 642 960 \$ auquel il faut ajouter le droit de mutation au montant de 23 144,40 \$ pour un total de 1 666 104,40 \$.
- d'autoriser le président et le secrétaire général à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-093 **8. ACQUISITION DES LOGICIELS MICROSOFT OFFICE 2010**

CONSIDÉRANT les travaux du comité exécutif à cet égard;

CONSIDÉRANT l'orientation dans ce dossier à l'effet de s'appuyer sur un fournisseur unique;

CONSIDÉRANT l'analyse du dossier effectuée par la direction des Services des ressources technologiques;

CONSIDÉRANT l'économie à moyen terme d'acheter les logiciels plutôt que d'utiliser le mode location;

CONSIDÉRANT le budget disponible;

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction des Services des ressources technologiques;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

CONSIDÉRANT la recommandation du Comité consultatif de gestion;

IL EST PROPOSÉ par madame Huguette L. Parent et résolu :

- d'acquérir au montant de 259 293,88\$ incluant les taxes, les logiciels Microsoft Office 2010 de la firme SoftChoice;
- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CE-09/10-094 **9. OCTROI D'UN CONTRAT D'ASSURANCES DE DOMMAGES POUR L'ANNÉE 2010-2011**

CONSIDÉRANT les travaux du comité exécutif;

CONSIDÉRANT l'article 270 de la Loi sur l'instruction publique à l'effet que « la commission scolaire peut faire assurer ses biens »;

CONSIDÉRANT qu'il est essentiel pour la Commission scolaire des Premières-Seigneuries de posséder une couverture d'assurances de dommages et de responsabilité;

CONSIDÉRANT l'appel d'offres public effectué auprès des courtiers d'assurances;

CONSIDÉRANT la soumission reçue de Lemieux, Ryan & Associés;

CONSIDÉRANT l'analyse de Monsieur Marc Bélanger de la firme Raymond, Chabot, Grant, Thornton;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Painchaud et résolu que la Commission scolaire des Premières-Seigneuries retienne la soumission du courtier d'assurances Lemieux, Ryan & Associés au montant de 236 645,16\$ incluant les taxes pour l'année 2010-2011.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-095 **10. OCTROI D'UN CONTRAT – RÉFECTION DU MUR DE SOUTÈNEMENT ENTRE LE CIMETIÈRE ET LA RUE DU COUVENT – ÉCOLE DU PETIT-PRINCE**

CONSIDÉRANT les travaux du comité exécutif à cet effet;

CONSIDÉRANT les travaux confiés aux ingénieurs de la firme « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT les analyses effectuées avec la direction de l'école du Petit-Prince;

CONSIDÉRANT les discussions effectuées avec les représentants de la fabrique et de la municipalité de L'Ange-Gardien;

CONSIDÉRANT la participation financière du ministère de l'Éducation, du Loisir et du Sport dans le cadre de la mesure 50690 « Maintien des bâtiments» pour la réalisation de ce projet;

CONSIDÉRANT les soumissions reçues dans ce projet et le tableau comparatif ci-joint;

CONSIDÉRANT que la soumission suivante est la plus basse soumission conforme :

AB Aménagement inc. 119 827,00 \$ (avant taxes);

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

CONSIDÉRANT la recommandation de la firme d'ingénieurs « BPR-Bâtiment inc. »;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale;

IL EST PROPOSÉ par madame Sandra Poliquin et résolu :

- de retenir l'entreprise suivante pour l'exécution des travaux de réfection du mur de soutènement entre le cimetière et la rue du Couvent - école du Petit-Prince:

AB Aménagement inc. 119 827,00 \$ (avant taxes);

- d'autoriser la directrice générale adjointe aux affaires administratives à signer les documents à cet effet.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

CE-09/10-096 **11. ENGAGEMENT DE PERSONNEL CADRE [DIRECTEUR(TRICE) ADJOINT(E)]**

CONSIDÉRANT le poste de direction adjointe des Services des ressources humaines au secteur soutien et rémunération à combler;

CONSIDÉRANT que ce poste est prévu au plan d'effectifs des cadres pour l'année 2010-2011 ;

CONSIDÉRANT la recommandation du comité de sélection ;

CONSIDÉRANT la recommandation de la Direction générale ;

IL EST PROPOSÉ par madame Marie-France Painchaud et résolu que madame Stéphanie Allain soit engagée à titre de directrice adjointe des Services des ressources humaines au secteur soutien et rémunération. Sa date d'entrée en fonction sera fixée ultérieurement, le tout en conformité avec le « règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires ».

CE-09/10-097 **12. APPROBATION DU COMPTE DE DÉPENSES DU PRÉSIDENT**

CONSIDÉRANT la résolution CC-99/00-029 adoptée par le conseil des commissaires le 9 novembre 1999 ;

IL EST PROPOSÉ par monsieur Martin Deschênes et résolu d'autoriser le compte de frais de déplacement, de séjour, de repas et de représentation de M. Jean-Marc Laflamme, président, pour un montant de 173,91 \$ pour la période du 4 mai 2010 au 31 mai 2010, le tout sujet à vérification par les Services des ressources financières et matérielles.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**Commission scolaire des Premières-Seigneuries
Comité exécutif**

13. COMMUNICATION DU PRÉSIDENT

Monsieur Jean-Marc Laflamme fait part des points saillants du contrat d'engagement de monsieur Serge Pelletier, directeur général.

14. COMMUNICATION DE LA DIRECTION GÉNÉRALE

Aucune communication.

15. QUESTIONS ET COMMENTAIRES DES COMMISSAIRES

Aucune communication.

16. LEVÉE DE LA SÉANCE

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 h.

LE PRÉSIDENT,

LA SECRÉTAIRE GÉNÉRALE

Jean-Marc Laflamme

Paule Pouliot